

Délibération n°2020-02-09b

Réf. Nomenclature « Actes » : 712

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Examen et vote des budgets supplémentaires 2020 Budget annexe « déchets ménagers et assimilés

Nombre de membres du conseil	
En exercice	101
Présents	72
Pouvoirs	15
Votants	87

L'an deux mille vingt, le 10 juin à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 2 juin 2020 et sous la présidence de monsieur Pierre Chevalier, s'est réuni à Ussel dans les conditions prévues par l'ordonnance 2020-39 du 1^{er} avril 2020.

Henri Granet est nommé secrétaire de séance.

Étaient présents en visioconférence mesdames et messieurs les conseillers : Stéphane Brindel ; Baptiste Galland ; Nathalie Le Gall ; Catherine Nirelli ; Stéphane Peyraud ; Jean-Pierre Saugeras.

Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :

- **Élus ayant donné pouvoir :**


Anne-Marie Aubessard	à	Philippe Brugère	Marc Bujon	à	Pierre Chevalier
Sandra Delibit	à	Michel Buche	Frédérique Fraysse	à	Tony Cornelissen
Xavier Gruat	à	Pierre Chevalier	Michel Lacrocq	à	Jean-Marc Michelon
Daniel Mazière	à	Claude Bauvy	Dominique Miermont	à	Bernard Gaertner
Guy Monnet	à	Nicole Berthon	Philippe Pelat	à	Michel Pesteil
Serge Peyraud	à	Claude Bauvy	Sylvie Prabonneau	à	Philippe Roche
Jean-Marc Sauviat	à	Mady Junisson			

- **Élus excusés :**

Maryse Badia ; Marine Belle ; Jean-Paul Bourre ; Robert Bredèche (représenté par Aline Chevalier) ; Geneviève Disdero ; Daniel Escurat (représenté par Daniel Joly) ; Alain Gueguen ; René Lacon ; Martine Leclerc ; Michel Lefort-Lary ; Martine Pannetier ; Daniel Poigneau ; Francis Roques ; Christine Rougerie ; Gérard Rougier ; Christophe Tur (représenté par Claude Davoine) ; Gérard Vinsot.

Délibération n°2020-02-09b



Envoyé en préfecture le 18/06/2020
 Reçu en préfecture le 18/06/2020
 Affiché le 
 ID : 019-200066744-20200610-2020100620207-BF

Le président propose au conseil communautaire d'adopter le budget supplémentaire 2020 du budget annexe « déchets ménagers et assimilés suivant :

FONCTIONNEMENT

		Dépenses de la section de fonctionnement	Recettes de la section de fonctionnement
Vote BS	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	126 107,44 €	708 800,00 €
		+	+
Reports	Reste à réaliser de l'exercice précédent		
	002 résultats de fonctionnement reporté	582 692,56 €	
=		=	=
Total de la section de fonctionnement		708 800,00 €	708 800,00 €

INVESTISSEMENT

		Dépenses de la section d'investissement	Recettes de la section d'investissement
Vote BS	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	106 101,90 €	66 969,23 €
		+	+
Reports	Reste à réaliser de l'exercice précédent	468 498,10 €	109 371,93 €
	001 résultats d'investissement reporté		398 258,84 €
=		=	=
Total de la section d'investissement		574 600,00 €	574 600,00 €
Total du budget		1 283 400,00 €	1 283 400,00 €

Après en avoir délibéré favorablement à l'unanimité, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le budget supplémentaire 2020 du budget annexe « déchets ménagers et assimilés ».

A l'unanimité	
Votants	87
Pour	87
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme,

Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,

À Ussel, le 10 juin 2020



Le président,
Pierre Chevalier